

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

TERRES DES CONFLUENCES
Office de Tourisme Intercommunal de Moissac

1, Boulevard de Brienne - BP 20304
82201 MOISSAC Cédex 1

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Aux Adhérents de l'Association TERRES DES CONFLUENCES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

• **Convention financière et d'objectifs :**

Personne concernée : M. Bernard GARGUY, Président de la communauté des communes et membre du conseil d'administration de votre association


Nature et objet : Le 10 novembre 2017, votre association a signé une convention financière et d'objectifs avec la communauté des communes Terres des Confluences, qui prévoit :

- de définir le contenu des missions de service public déléguées par la communauté des communes Terres des Confluences à l'office de tourisme ;
- de fixer les objectifs à atteindre par l'office de tourisme dans le cadre de ses missions ;
- de définir les moyens consacrés par la communauté des communes Terres des Confluences à la mise en œuvre des missions ;
- de déterminer les modalités de suivi des actions mises en œuvre par l'office de tourisme.

Modalités : Votre association a perçu une subvention de 398 996 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fait à Montauban, le 15 janvier 2021

SODECAL AUDIT


Thierry MARTY
Commissaire aux comptes
Co-gérant